

## Un cas de fièvre aphteuse simulé, hier, à Fondettes

Un exercice de sécurité basé sur l'hypothèse d'un cas de fièvre aphteuse était organisé, hier, au lycée agricole de Fondettes.



Les agents des services vétérinaires se sont déployés, hier, aux abords de l'exploitation du lycée agricole de Fondettes. - (Photo NR, Jean-François Bignon)

Des hommes en combinaison bleue, d'autres revêtus de blanc ont pris, hier matin, possession de l'exploitation liée au lycée agricole de Fondettes. Un élevage de vaches laitières où les autorités sanitaires du département avaient déployé de gros moyens pour un exercice de sécurité grandeur nature. L'hypothèse retenue pour cette simulation était celle d'une suspicion d'un cas de fièvre aphteuse.

Les services vétérinaires, dirigés par le Dr Christophe Mourrieras, se sont rapidement déplacés sur les lieux pour contenir l'éventuelle épidémie. « *L'un des premiers objectifs, explique Christophe Mourrieras, est de savoir depuis combien de temps les symptômes sont constatés. Il faut ensuite confirmer le diagnostic par un vétérinaire car la fièvre aphteuse peut présenter des similitudes avec d'autres maladies. En attendant, il faut geler l'élevage à tout prix.* »

Geler, c'est-à-dire contrôler tous les accès menant à l'exploitation en cause. C'est ce qui a été mis en place, hier matin, aux alentours de la ferme appartenant au lycée agricole de Fondettes.

Les agents des services vétérinaires ont aussi installé un rotoluve, fabriqué avec une bâche, de la paille et de la soude. Tous les véhicules entrant et surtout sortant de l'exploitation devaient alors obligatoirement y passer.

« *C'est alors qu'on débute deux enquêtes en parallèle, poursuit Christophe Mourrieras. En amont, on regarde comment le virus a pu arriver là. Dans notre simulation, on découvre un lien avec une autre exploitation dans l'Indre.*

« *La seconde enquête porte sur tout ce qui a pu sortir de l'exploitation pour voir si d'autres lieux ont pu être contaminés. Là, nous sommes sur un élevage laitier, donc, il faut étudier le parcours du laitier qui est venu collecter le lait de la ferme.* »

### " En sauver des centaines "

Dès que le soupçon est confirmé par le laboratoire – ou qu'un lien avec un autre foyer est établi – une décision d'abattage peut être prise. « *Il vaut mieux sacrifier quelques animaux pour en sauver des centaines* », précise le directeur des services vétérinaires. Les bêtes sont alors euthanasiées sur place.

La fièvre aphteuse n'est pas transmissible à l'homme mais elle est très contagieuse chez les animaux. Et elle peut rapidement se transformer en véritable épidémie.

en savoir plus

La dernière épidémie de fièvre aphteuse remonte à 2001. L'épizootie avait frappé les esprits puisque près de 2.000 cas avaient été recensés en Angleterre. Quelques-uns avaient été repérés en France mais pas en Indre-et-Loire. Quelques abattages préventifs avaient été nécessaires sur des moutons dans les Deux-Sèvres.